



Document 1



Au début des années 80, René Monory, alors président du Conseil Général de la Vienne, invente le premier parc de loisirs en France. Ce visionnaire, armé d'une force de conviction hors du commun, imagine un concept : un site tourné vers le futur associant une aire de loisirs, une zone d'activité économique et une aire de formation, pour relancer la jeunesse et l'esprit d'entreprise d'un département endormi.

Dès 1982, il a compris, avant les autres, l'importance des nouvelles technologies d'information et de communication pour un département rural comme la Vienne; l'isolement peut être surmonté et le monde entier devient facilement accessible.

Document 2



Dès l'origine du projet, le Parc du Futuroscope s'inscrit dans une dynamique de développement plus large qui repose sur 3 composantes essentielles : éducation, travail et loisir. Pôle touristique et vitrine attractive du département, le parc d'attractions fut la première étape du triptyque comprenant aussi l'implantation d'écoles et d'organismes de formation et de recherche ainsi que de nombreuses entreprises intégrées en

différentes vagues successives.

Contrairement à certaines technopoles créées dans les années 80 sur le modèle d'un essaimage économique à partir de la recherche, le développement de la Technopole du Futuroscope réside dans un mélange des genres insolite : le plaisir de s'amuser, la soif d'apprendre et le besoin de travailler.

Document 3

Sur le site, on compte quatre grandes familles d'activités : les hôtels et restaurants, parmi lesquels Novotel, Ibis, Campanile, Plaza et autres établissements du 1 au 4*, les entreprises comme Cegetel, e-Laser, Chronopost, Qualiphone, ZTE, les écoles et les établissements de formation et de recherche comme l'ENSMA (Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et d'Aérotechnique), le CNED (Centre National d'Enseignement à Distance), l'ESEN (l'Ecole Supérieure d'Education Nationale), le CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) ou encore le Centre de Formation des Notaires, le 1^{er} lycée-université de France (Lycée Pilote International Innovant), le CNDP (Centre National de Documentation Pédagogique).



Document 4

Les actionnaires

Le Parc du Futuroscope est une Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, dont le siège social est situé BP 2000 86130 Jaunay-Clan, inscrite au RCS de Poitiers sous le N° B 444 030 902. La Compagnie des Alpes est désormais l'actionnaire majoritaire du Futuroscope. Le Conseil Général de la Vienne, la Caisse des Dépôts et Consignations et Unibail complètent l'actionnariat de la SA.

La Compagnie des Alpes, nouvel acteur du développement du Futuroscope

En janvier 2011, la Compagnie des Alpes (CDA) est devenue le premier actionnaire du Futuroscope, confortant ainsi son nouveau positionnement stratégique « grands parcs, grandes marques ». La Compagnie des Alpes est un acteur majeur de la production de loisirs actifs en Europe. Elle est présente sur 36 sites dont 15 grands domaines skiables des Alpes (parmi lesquels Tignes, Val d'Isère, Les Arcs, La Plagne, Les Menuires, Les 2 Alpes, Méribel, Chamonix) et 21 parcs de loisirs dans six pays européens : France, Suisse, Pays-Bas, Belgique, Allemagne et Angleterre (dont : Parc Astérix, Walibi World en Hollande, Walibi Belgium et le Musée Grévin à Paris). Au cours de son exercice, clos le 30 septembre 2010, le groupe a accueilli près de 23 millions de visiteurs et réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 597 M €, pour un résultat net de 42 M €.



« Je me réjouis beaucoup de l'arrivée du Futuroscope dans notre groupe. L'originalité de son positionnement, la force de sa marque et la place qu'il occupe sur le marché français sont en parfaite cohérence avec la stratégie de développement « grands parcs, grandes marques » de la CDA. C'est un grand enrichissement pour notre entreprise mais aussi pour le Futuroscope qui pourra ainsi pleinement bénéficier de tous les atouts que procure l'intégration dans un Groupe comme le nôtre. Notre objectif est clair : asseoir, consolider et amplifier le très beau redressement du Futuroscope en préservant son identité et son positionnement unique ».

Dominique Marcel

Président Directeur général de la Compagnie des Alpes et
Président du Conseil de Surveillance du Futuroscope

Le Conseil Général de la Vienne, un partenaire toujours engagé

Le Département de la Vienne, créateur du Futuroscope, demeure un actionnaire significatif. Toujours propriétaire des pavillons et des terrains, il conserve une participation de 38% dans le capital du Parc, de manière à garantir sa représentation dans les instances délibératives et à associer le Département aux décisions importantes. La cession de ses parts à la Compagnie des Alpes lui a rapporté 30 millions d'euros ; il s'est engagé à les consacrer à la modernisation des collèges et aux projets touristiques structurants.



Document 5

Si le TGV place le Futuroscope à seulement 1h25 de Paris, le site bénéficie également d'un accès direct par l'autoroute A10 (Paris-Bordeaux) et de la proximité immédiate de l'aéroport de Poitiers-Biard. Par ailleurs, les transports collectifs urbains relient régulièrement la zone du Futuroscope à l'agglomération de Poitiers.

Les conditions du succès

Dès le début du projet, le Conseil Général de la Vienne aménage les terrains acquis autour du parc pour se mettre en situation de susciter ou de saisir toutes les opportunités qui peuvent se présenter en matière de formation ou d'emploi. Toujours pragmatique, le Département, ayant la maîtrise du foncier, crée une infrastructure permettant à toutes les entreprises de bénéficier des services les plus modernes en matière de télécommunications. Constatant que les entreprises du secteur des nouvelles technologies souhaitent aller très vite pour s'implanter, le Département construit à l'avance des surfaces de bureaux pour répondre immédiatement à leur demande ; c'est là une des clés de l'attractivité du site pour de nombreux acteurs économiques. Ainsi, des services sont proposés pour aider les nouveaux employés à trouver des logements ou du travail pour leur conjoint, ou pour aider les entreprises à recruter du personnel sur place. La méthode réactive donne de bons résultats : l'aire du Futuroscope est devenue un pôle universitaire majeur et les entreprises qui s'y implantent créent plus de 300 emplois chaque année depuis 1996.

Document 6

La meilleure progression en Europe

L'étude annuelle réalisée par la TEA (Themed Entertainment Association), association internationale qui réunit les professionnels des parcs d'attractions (créatifs, designers, architectes...), publiée en juin dernier, souligne que le Futuroscope a réalisé en 2010 la meilleure progression en Europe (+7,5% en fréquentation avec 1 825 000 visiteurs, contre une moyenne de - 2,4% pour les 20 premiers parcs). Le Futuroscope a même réalisé au cours des 5 dernières années la meilleure progression en fréquentation des grands parcs européens. Alors qu'en 2006, il occupait la 25^e place avec 1,4 million de visiteurs, il atteignait la 18^e place dès 2007 avec 1,56 million de visiteurs pour devenir **en 2010 le 13^e parc européen.**



Avec plus de 40 millions de visiteurs depuis son ouverture et un retour à la croissance depuis 2003, le Futuroscope confirme sa position de 2^e parc de loisirs en France.

En outre, après la création du Parc du Futuroscope, le Conseil Général de la Vienne a développé une politique d'animation de sites touristiques variés et répartis sur l'ensemble du département pour maintenir plus longtemps dans la Vienne les visiteurs du Parc.

Grâce à cette politique de courts séjours, la Vienne est devenue un département où le tourisme fait vivre 10 000 salariés et représente 700 millions d'euros, avec 7 millions de nuitées.

Formation, travail et plaisir : 25 ans après, le pari est réussi et



Pôle d'attractivité

Sans bousculer les atouts séculiers du département de la Vienne toujours appréciés, liés à son environnement et sa gastronomie, le Futuroscope, véritable mot de passe pour un tourisme à grande échelle, y a attiré petit à petit des flots de visiteurs. Ils n'étaient que 225 000 à l'ouverture en 1987 et se comptent aujourd'hui en plusieurs dizaines de millions. Clin d'œil à Charles Martel autrefois, mais résolument tourné vers le XXI^e siècle, le Futuroscope arrête les touristes à Poitiers, notamment lorsqu'ils traversent le département du nord vers le sud, attirés par les plages voisines.

Un pôle économique performant

Aujourd'hui, à 10 km de Poitiers, la Technopole du Futuroscope déroule 50 000 m² de bureaux high-tech sur plus de 200 hectares, ainsi qu'un centre de congrès, un parc d'hôtels et de restaurants et 15 000 m² d'espaces de réunions.

C'est la zone d'activité la plus importante de la Vienne et son deuxième bassin d'emploi, avec 224 entreprises innovantes (multimédia, centres de relation clients, e-business...), plus de 5800 salariés, 400 chercheurs et 2000 étudiants. Depuis quatre ans, 300 emplois en moyenne sont créés chaque année sur cette zone.



Formation, travail et plaisir : 25 ans après, le pari est réussi et le modèle de développement du territoire que représente le Futuroscope fait référence à travers le monde.

